

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité

<u>Département de la Guadeloupe</u> Ville du Lamentin

PROCES VERBAL D'INSTALLATION DE MONSIEUR Christian BADLOU AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux et le lundi onze avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN lors de sa séance d'installation, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque, Ernest J. PEPIN après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents: M. Jocelyn SAPOTILLE Maire; M Ephrem GLORIEUX Mme Christiane TREIL-ALBON; M. Bruno FELICIANNE; Mme Manuela PETRO-METONY; M Lucien BEAUZOR; Mme Liliane MAXIMIN BAJAZET; M. Rodrigue MOULIN; Mme Gladys BURAT; M. Jean-Louis SAINSILY; les adjoints

Mme Anny GENIPA; M Yvon COMBES; Mme Sylviane FONDS; Mme Jacqueline BELFORT; M. Christian CITADELLE; Mme Sylvie DAGONIA; M. Richard PROMENEUR; Mme Patricia VINGADASSALON; M. Pierre ALBINA; Mme Clara RIGAH; Mme Karine GATIBELZA; M Didier MARICEL; M Christian RADBLOU. Conseillers Municipaux.

Représentés : Mme Sonia MERCADIER par M Ephrem GLORIEUX Mme Cindy ARNASSALON par M Didier MARICEL M. Arthur MARICEL par M. Bruno FELICIANNE

Absents : M Saturnin FRANCILLONE ; M. José TORIBIO ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Florent TREIL ; M Patrick AJAS ; M Bruno REMI; Mme Annick ABELA ;

Monsieur le Maire désigne, Madame Gladys BURAT en tant que secrétaire de séance.

La séance du conseil municipal est ouverte sous présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE, Maire de la commune de Lamentin, qui informe le conseil municipal que part courrier reçu le 8 avril 2022, Madame Reinette JULIARD, conseillère municipale élue, l'a informé de sa démission du conseil municipal.

Aussi, conformément à l'article L270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

En conséquence, compte tenu du résultat des élections intervenues les 13 et 20 mars 2022, et de la démission ci-dessus enregistré, Monsieur Christian BADLOU remplace madame Reinette JULIARD au sein du conseil municipal.

La secrétaire de séance

Gladys BURAT.

HÔTEL de VILLE - 97129 Lamentin Tél.: 0590 25 36 25 • Fax: 0590 25 63 77